

MAIRIE
32, rue Principale
Téléphone : 03 89 26 90 68
Télécopie : 03 89 26 98 90
Mél. : mairie.soppe-le-bas@tv-com.net
Site Internet : www.soppe-le-bas.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE
Lundi : de 17 h à 19 h
Mercredi : de 8 h 30 à 11 h 30
Vendredi : de 10 h à 12 h

Permanence du maire et des adjoints
Sur rendez-vous

DÉPÔT LÉGAL : 19 DÉCEMBRE 2016
Directeur de publication : Richard MAZAJCZYK

IMPRIMÉ PAR DOLLER GRAPHIQUES
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

EN JANVIER



- **Le 5** : Don du sang, au foyer rural de Soppe-le-Haut
- **Le 6** : Présentation des vœux dans la salle communale (rue du Lauragais) à 20 h
- **Les 14-15** : Week-end de la chance des sapeurs-pompiers du vallon du Soultzbach, au foyer rural de Soppe-le-Haut
- **Le 25** : Don du sang, maison polyvalente de Guewenheim

EN FÉVRIER

- **Le 26** : Loto du conseil de fabrique de Soppe-le-Bas, au foyer rural de Soppe-le-Haut



EN MARS

- **Le 4** : Carnaval de l'APVS, au foyer rural de Soppe-le-Haut
- **Les 11 -17 -18 - 25 - 26** : Représentations théâtrales, au foyer rural de Soppe-le-Haut
- **Le 30** : Don du sang, au foyer rural de Soppe-le-Haut



Le Soultzbach en fête

L'année touche à sa fin et un nouvel horizon se profile pour le Soultzbach en fête pour l'année 2017. Consécutivement à la démission de la présidente de l'association, Mme Agnès DUTOURNIÉ, début septembre, le comité a décidé de continuer cette belle aventure associative en désignant Mme Christelle DE SIMONE comme nouvelle représentante. Après une pause basée sur la réflexion, cette nouvelle année

sera synonyme de changement, avec tout d'abord l'organisation d'un **marché artisanal** qui aura lieu peu avant la fête des mères à Soppe-le-Bas, ainsi que le retour du **marché mensuel des producteurs** sous une nouvelle formule à Soppe-le-Haut. D'autres événements que nous vous communiquerons à travers ce bulletin viendront compléter le calendrier 2017.

Tout le comité vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année en compagnie de vos proches.

Et si vous désirez venir vous aussi vous investir dans notre association, vous pouvez nous contacter par mail : soultzbachenfete@gmail.com

L'association
le Soultzbach en fête

Horaires de la déchetterie fixe d'Étuefont pendant les fêtes

Afin de permettre aux gardiens de préparer les fêtes en famille, les élus du SIC-TOM ont décidé d'autoriser la fermeture de la déchetterie à 14 h au lieu de 17 h les samedis 24 et 31 décembre 2016. Merci de votre compréhension.

Terrain communal à louer (fermage)

Les personnes intéressées par la location de la parcelle 231, section 22, d'une contenance de 150 ares, sont invitées à s'adresser à la mairie.

État civil 2016

Naissances



- Lucie, le 26 mars, fille de Julien HODINO et d'Élodie MUNSCH
- Valentin, le 9 mai, fils de Jean-Patrick GAUGLER et de Christelle LANG
- Aaron, le 8 novembre 2016, fils de Benjamin ROUX et de Julie GONZALEZ
- Kellan, le 22 novembre 2016, fils de Sébastien KIBLER et d'Isabelle WALZER

Mariages



- Cyril BITSCH et Joëlle BURNER, le 4 juin

Décès



- Paul GROSSET, le 8 mars
- Jeanne BRUCKERT, le 31 mars
- François CONSTANZER, le 9 mai
- Marie (Madeleine) WALZER, le 1^{er} novembre 2016

Chasse

Des battues grands gibiers sont encore prévues sur le territoire de la commune aux dates suivantes :

Lot de chasse n° 1 :
lundi 26 décembre 2016 ;
dimanches 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 janvier 2017 ;
mercredi 1^{er} février 2017.

Lot de chasse n° 2 :
tous les jeudis jusqu'au 26 janvier 2017.

Retrouvez toutes les dates sur la page « Infos » du site de Soppe-le-Bas, sous la rubrique « Chasse ».

HIVER 2016

Numéro 87



CHRONIQUE DE LA VIE DES GENS

La kilbe

Comme tous les villages d'Alsace, Soppe-le-Bas avait sa fête, qui se tenait traditionnellement sur trois jours, l'avant-dernier week-end du mois d'août et le samedi suivant. L'organisation « de la tenue des jeux et danses sur les places publiques pendant la fête patronale dite külb » en était attribuée par adjudication publique à un particulier, souvent un aubergiste. En 1848, c'est Jean KUONY, épicier, qui a emporté la mise pour 35 francs. Les clauses, « ayant été lues et interprétées en allemand », précisait que l'adjudicataire aura à sa charge pendant toute la fête deux gendarmes à dix francs par jour, et que la place de danse sera sur la place publique près du corps de garde (actuellement l'abribus). En 1856, il est indiqué que les danses sont prohibées après l'angélus du soir, sur la place de danse et dans les auberges.

Les jeux de quilles, « s'kaigla », sont une vieille tradition dans le village : le comité de rénovation de l'église les a remis à l'honneur vers 1970, puis ils ont été repris par l'amicale des sapeurs-pompiers en 1981. Autrefois, ils faisaient partie

intégrante de la kilbe, comme on peut le lire en 1865 : « Les jeux de quilles ne sont permis que là où a lieu le jeu du mouton gras, sauf autorisation de l'adjudicataire. » Il faut dire qu'en général chaque aubergiste avait sa piste de quilles. Cette restriction est mentionnée régulièrement : « Während des Ausspielens des Hammels ist es verboten auf andere Kegelbahnen zu kegeln. », et reprise jusqu'en 1933.

En 1880, le règlement s'intéresse au coût pour les danseurs, en demandant que les danses ne doivent pas être jouées trop courtes, et que les danseurs doivent avoir droit à au moins deux danses pour dix pfennigs ou un « Silbergröschchen ». En 1883 on parle de l'abonnement pour les trois jours qui ne doit pas excéder six marks.

L'heure de fermeture évolue aussi : en 1890, les danses doivent s'arrêter à 22 h et pendant les offices, et en 1899 le maire se réserve le droit d'autoriser une prolongation jusqu'à minuit les deux premiers jours de kilbe. Cette année -là le règlement comporte d'autres mentions :

Art. 7 - Les emplacements pour la piste de danse, le carrousel et les divers

stands seront définis par le maire et devront être scrupuleusement respectés.

Art. 8 - Les loteries et jeux de hasard sont soumis à l'approbation écrite du Sous-Préfet.

Art. 10 - Les affiches publicitaires doivent être écrites en allemand (depuis 1890).

Art. 11 - Si des drapeaux sont installés, le drapeau national (allemand !) devra prédominer.

Ces documents nous apprennent également qu'en 1922 l'adjudicataire était M. Camille LILLER, président du Vélo-Club. En 1925, c'était M. Joseph WADEL, président du Vélo-Club Harmonie, assisté de M. Jules WEISS, trésorier du club. En 1926, il y avait un souci : le maire a informé le conseil municipal des difficultés concernant l'adjudication de la kilbe. L'année suivante, elle a été attribuée aux deux véloclubs représentés par leurs présidents, M. Joseph BITSCH et M. Joseph MURINGER. Le document, daté de 1933, nous révèle l'existence d'une « Société de Tir », représentée par MM. François METZLER et Joseph FREYBURGER. Elle en obtiendra de nouveau l'organisation en 1953.

André DEYBER

À MÉDITER

« Les grands bonheurs viennent du ciel, les petits bonheurs viennent de l'effort »

Proverbe chinois

Déneigement

Suite à la décision du Conseil départemental du Haut-Rhin de mettre en place un dispositif de déneigement « allégé » pour l'hiver 2016-2017, la route départementale reliant Soppe-le-Bas à Guewenheim ne sera plus déneigée ni salée cet hiver.

Dans ce numéro :

Dossier spécial inondations	2
Sapeurs-pompiers	4
Conseil de fabrique	4
Associations	5
Calendrier des manifestations	8
Infos	8
État civil 2016	8

ÉDITO

Toute l'équipe de rédaction du **Flash 313** vous souhaite de très chaleureuses fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2017.



DOSSIER SPÉCIAL INONDATIONS



Les suites des inondations du 25 juin 2016 : étude hydraulique sur la commune de Soppe-le-Bas

Les inondations du 25 juin 2016 ont eu des conséquences non négligeables sur la vie des habitants de notre village. Chez certains, ce sont les garages, voire les locaux d'habitation qui ont été touchés ; d'autres ont dû être mis en sécurité par les sapeurs-pompiers, car l'absence de courant électrique empêchait l'automatisme des volets de fonctionner. La situation d'urgence passée, la municipalité a rapidement sollicité différentes expertises au sein du département afin d'analyser ce phénomène climatique et de proposer des solutions pour en réduire les conséquences.

Appel au Syndicat mixte pour l'aménagement et la renaturation du bassin versant de la Largue et du secteur de Montreux (SMARL), gestionnaire des cours d'eau

Le SMARL est intervenu pour diagnostiquer le lit du Soultzbach et son environnement, reconnaître les endroits où des bouchons naturels se sont formés et identifier des travaux d'élagage et d'abattage d'arbres. La municipalité suit de près l'évolution de la situation (les délégués au SMARL sont Laurent LILLER et Pascal TRIANTAFYLIDIS).

Appel à l'ingénierie du Conseil départemental, service Rivières et Barrages

Les services du Conseil départemental du Haut-Rhin ont réalisé une étude hydraulique complète sur notre commune, l'objectif étant de réduire les conséquences de phénomènes météorologiques de type

« crues torrentielles ». Cette étude a été présentée au comité consultatif Cadre de vie le 15 novembre 2016 et peut être consultée en mairie. Différents sites de la commune ont été ciblés :

- entrée du village, côté rue du Lauragais : bassin versant n° 1 ;
- chemin du Merckenbach : bassin versant n° 2 ;
- ruisseau le Triegenbach au lieu-dit Schweybrunn : bassin versant n° 3 ;
- cours d'eau le Soultzbach : bassin versant n° 4 ;
- calvaire rue de Guewenheim.



Principe évoqué pour notre village

En amont du village : en cas de fortes pluies dépassant largement les capacités d'absorption des réseaux, il convient de stocker l'eau le temps que le phénomène météorologique se déroule. En somme, il s'agit de contrôler et retarder les conséquences de l'évènement en amont du village.

En aval du village : favoriser l'écoulement des eaux et veiller à l'entretien du lit du Soultzbach et de son environnement proche.

Pour cela, il faudrait créer plusieurs bassins de rétention sur notre territoire.

Qu'est-ce qu'un bassin de rétention ? Un bassin de rétention est en général constitué d'une digue de terre enherbée, d'une tour de vidange équipée d'une vanne et d'un déversoir de

sécurité qui entrera en fonction au-delà de la crue centennale (crue qui a une chance sur 100 de se produire par année).

- Par temps sec, le bassin est vide.

• Par temps de pluie : tant que le débit généré par la pluie est inférieur au débit de fuite, le bassin reste vide. Dès que le débit devient supérieur, le bassin se remplit, le débit de fuite est toujours acceptable par le réseau. En cas d'orage supérieur à l'orage centennal, le déversoir de sécurité entre en fonction.



Parallèlement à ces ouvrages, il convient de rappeler aux riverains de cours d'eau et ruisseaux les règles suivantes.

- Le cours d'eau appartient au propriétaire riverain jusqu'à l'axe.
- Le propriétaire doit assurer l'entretien de ses berges afin d'assurer le bon écoulement. Le bon sens voudrait que les déchets verts et les gravats ne soient pas stockés en bout des propriétés, vulnérables et emportés à chaque crue (création d'embâcles).
- Tous les travaux sur le cours d'eau doivent être déclarés à la Direction départementale des territoires (DDT).

Soultzbach, le comité de Gratitude a pu mener à bien cette manifestation qui symbolise le vivre ensemble

dans le partage, la joie, et la bonne humeur.

Meilleurs vœux pour un Noël plein de joies et une nou-

velle année remplie de bonheur !

Rose Marie FRICKER, présidente

ASL (commune du Haut Soultzbach)

L'Association Sports et Loisirs du Haut Soultzbach vous propose des activités pour occuper vos après-midi ou soirées hivernales en participant aux divers ateliers :

- la rencontre des seniors autour des jeux de société, 1 à 2 fois par mois, les jeudis de 14 h à 18 h ;
- les ateliers : informatique, scrapbooking, création florale, couture ;

- et pour garder la forme ou la retrouver après les fêtes : le badminton ;
- l'activité du tennis est possible si les conditions atmosphériques sont favorables.

Pour tous renseignements, contactez Rose Marie FRICKER, tél. 03 69 19 20 59, e-mail : rosemariefricker@aol.com

Dès à présent, réservez la date du prochain marché aux puces : jeudi de l'Ascension, le 25 mai 2017.

Le comité de l'ASL souhaite à toutes et à tous un joyeux Noël et une bonne et heureuse année 2017.



Caritas Alsace

« Agir ensemble avec eux »

La famille constitue un socle fondamental de la société sur lequel chaque être humain s'appuie pour se construire, apprendre, s'épanouir et développer son instruction civique. C'est par ses actions solidaires sur le territoire que l'équipe Caritas de Masevaux* choisit d'aider les hommes à se remettre debout et à retrouver leur juste place dans cette société :

- Accueillir, écouter sans jugement ni préjugés** à la permanence le jeudi de 14 h à 16 h (aide d'urgence alimentaire ponctuelle, recherche de solutions à des problèmes récurrents administratifs ou matériels, logement,...) ou le jeudi de 9 h à 11 h (recherche d'emploi, aide à la rédaction de C. V.,...) rompre l'isolement par le lien social (rencontre conviviale le dernier mardi de chaque mois de 14 h 30 à 16 h)
- Accéder à la culture avec les différents partenaires (proposition de spectacles divertissants, sorties sportives,...)
- Soutenir l'enfant dans sa scolarité en lien étroit avec les enseignants
- Soutenir les parents en co-construisant des projets

(animations participatives, séjours de vacances en famille d'accueil, dans la famille, à Air et Vie,...) par des propositions d'initiatives responsables et partagées (aide à la gestion d'un budget, épicerie solidaire, paniers bio locaux,...)

- Par le biais de la famille, les bénévoles en partenariat avec les services sociaux, les autres associations, les collectivités locales, mettent la pédagogie au cœur de leur action afin de permettre aux plus démunis de sortir de l'assistanat et de les accompagner dans leur responsabilité de manière fraternelle et juste.

Manifestations événementielles 2017

- Braderie solidaire le 22/04/2017 à Lauw (salle polyvalente)
- Marche populaire de la solidarité les 21 et 22/10/2017 à Masevaux (salle polyvalente)
- Stand au marché de Noël les 25 et 26/11/2017 à Wegscheid (Maison du Pays)

Un grand MERCI à tous ceux qui contribuent à la réussite de ces différentes actions :

les donateurs, les instances municipales et autres représentants d'entreprises et des commerces locaux.

* Équipe composée de 36 bénévoles (60 bénévoles ponctuels viennent renforcer l'équipe pour la marche populaire) tous issus de plusieurs villages de la vallée, 6500 heures effectuées dans le cadre de leur bénévolat hors actions ponctuelles.

** 80 % des Français jugent qu'il y a trop d'assistanat et que certaines familles abusent des prestations sociales (28 % des personnes ne perçoivent aucune ressource...) et préfèrent les aides à un travail. Or, la fraude aux prestations sociales est modeste (44 millions d'euros en 2012 pour 2,3 millions d'allocataires du RSA soit 20 euros par an et par prestataire) en comparaison à la fraude aux cotisations sociales ou la fraude fiscale (3,6 milliards en 2012).



ÉQUIPE LOCALE DE MASEVAUX

11, Place des Alliés/
Cour du Chapitre
68290 Masevaux
Portable : 06 89 77 22 80
caritasmasevaux@orange.fr



Sortie à Altenach, à la Maison de la nature



Visite de la caserne des pompiers à Masevaux. Merci à Jean Louis



Soirée des bénévoles après notre marche populaire





Un engagement en faveur de l'histoire et du patrimoine

La section « histoire et patrimoine » de Flore et Loisirs remercie les Soppois qui se sont déplacés lors du « Rendez-vous du patrimoine soppois » du 29 octobre 2016. Très instructive de par son contenu, chaleureuse et conviviale avec buvette et petite restauration, cette manifestation a permis de dégager un bénéfice de 264,65 euros, qui a été reversé au conseil de fabrique de Soppe-le-Bas dans le cadre de la souscription en

cours pour la rénovation de notre église.

La responsable de la section remercie également les membres de Flore et Loisirs, qui, par leur participation active (et il y a de l'expérience là-dessous !), ont permis de faire de cette manifestation un beau moment de partage.

La section « histoire et patrimoine » lance un appel aux Soppois afin de collecter photos, documents, archives concernant notre village. Si vous en possédez, n'hésitez pas à nous les confier : ils se-

ront numérisés et vous seront restitués. Vous pouvez les déposer chez la responsable de la section « histoire et patrimoine », Sophie LICHTIN, au 2 rue de Guewenheim, dans une enveloppe portant vos nom, adresse, numéro de téléphone et/ou adresse e-mail. D'avance merci ! Cela permettra d'étoffer la collection que nous possédons déjà au niveau de la commune.

Enfin, si vous souhaitez rejoindre notre groupe, contactez Sophie LICHTIN au 03 89 26 91 32.

Association des parents du Vallon du Soultzbach



9, Vieille Route
68780 Soppe-le-Bas
09 62 15 00 19
apvs68@gmail.com

Page Facebook : association des parents du vallon du Soultzbach



L'Association des Parents du Vallon du Soultzbach se compose de parents de l'école maternelle, des écoles primaires de Soppe-le-Bas et du Haut Soultzbach. Pour rappel, le but de notre association est d'organiser des activités extra-scolaires ainsi que des manifestations permettant le financement de projets pédagogiques des écoles du Vallon.

Cette année 2016 a encore été riche en événements notamment pour les activités d'été. C'est avec dévouement que beaucoup de nos membres ainsi que des bénévoles d'autres associations ou à titre personnel nous ont aidés à mettre en place cette session 2016. Nous remercions encore une fois l'ensemble des intervenants, car sans eux, nous n'aurions pas pu présenter une quarantaine d'activités diverses et variées. Sport, bricolage, découverte, aventure, nature, lecture, musique...

Nos activités tout au long de l'année :

- Le **marché aux puces**, avec toujours autant de vendeurs, d'acheteurs et de pâtisseries, confectionnées par l'ensemble de nos membres, fait toujours recette.
- Pour la **Saint-Martin**, nous organisons un défilé nocturne à Soppe-le-Haut pour permettre aux enfants de la maternelle de montrer les lanternes confectionnées à l'école, et ainsi se retrouver dans une ambiance de début d'hiver, mais très chaleureuse.
- La fête de la **Saint-Nicolas** nous encourage chaque année à vous proposer une vente de manjoles ainsi qu'une visite à domicile (et à l'école pour les plus jeunes) du saint patron des écoliers.
- Pour **carnaval**, nous vous préparons une nouveauté

pour l'année à venir, mais vous pouvez déjà noter la date du **samedi 4 mars 2017**.

• Pour la quatrième année consécutive, le **lapin de Pâques** nous fera le plaisir de nous rendre visite.

Pour conclure, sachez que toutes les informations concernant ces animations vous sont transmises au moment opportun soit par le biais de l'école, soit par distribution dans les boîtes aux lettres, soit par la page Facebook de l'association (association des parents du vallon du Soultzbach).

Chaque parent donne un peu de son temps, dans la mesure de sa disponibilité. Qu'il s'agisse d'une implication ponctuelle ou permanente, vous êtes tous les bienvenus !

Nous vous donnons rendez-vous en 2017 pour que cette nouvelle année soit aussi fructueuse en événements !

Le comité de l'APVS

Gratitude

L'association Gratitude a eu le plaisir d'accueillir à la traditionnelle Fête de Noël, le dimanche 11 décembre 2016, les aînés des villages du Vallon du Soultzbach. 110 personnes ont participé à cette rencontre festive où toute l'équipe de bénévoles

a œuvré pour le bien-être de nos convives, par un chaleureux accueil et service, par la confection de gâteaux salés et sucrés, par les décors de table. Le menu élaboré par le traiteur « Club Menu », de Masevaux, a regalé les papilles

de nos invités. L'accompagnement musical assuré gracieusement par le groupe vocal « les Schollaberas » a plongé les hôtes dans une ambiance fraternelle.

Grâce à l'aide financière des communes du Vallon du



Coût des infrastructures de protection vis-à-vis d'une brusque montée des eaux

Le coût des différents ouvrages de retenue d'eau n'est pas négligeable et dépasse de loin les capacités financières de la commune. Les prévisions financières pour ces ouvrages ne tiennent pas compte des acquisitions foncières nécessaires à leurs réalisations. Le coût global est estimé à **523 000 euros hors taxes**. Certains ouvrages seraient à la charge de la commune, d'autres protégeant non seulement Soppe-le-Bas mais tous les villages jusqu'à Balschwiller relèveraient probablement de la compétence d'autres collectivités ou établissements publics de coopération intercommunale.



Faire ou ne pas faire, telle est la question ?

Les prochaines crues peuvent se reproduire dans une semaine, dans 10 ans ou jamais ! Si les conséquences

pour les habitants sont aussi lourdes, les assurances vont-elles continuer à indemniser les dégâts selon les mêmes barèmes ? En pratique, la montée des eaux ne touche que le bas du village et certaines habitations ciblées dans les rues en pente ou proches des bassins versants. Mais compte tenu du dérèglement climatique et de la violence des événements qui risquent fort de se reproduire et de s'amplifier, on peut s'attendre à ce que la zone initialement touchée s'étende. Il faudra, à mon sens, anticiper la construction de ces ouvrages en introduisant la notion de programme pluriannuel de travaux sur une quinzaine d'années et dégager des priorités à court et moyen termes (dossiers spécifiques à réaliser, enquête publique, financements, subventions, etc.).



Quelles seraient les priorités pour notre village ?

Sur la base de l'étude du Conseil départemental et compte tenu des aspects administratifs et financiers, trois priorités pourraient être définies comme suit :

1°) Calvaire, rue de Guewenheim : réalisation d'un reprofilage du chemin, afin de diriger les eaux de ruissellement vers la forêt en direction de Guewenheim.

2°) Entrée du village, côté rue du Lauragais : rétention de 1000 m³

3°) Délaissé rue Principale, au-dessus de l'impassé des Erables : 8000 m³

La commune prendra contact avec les propriétaires fonciers concernés pour affiner et détailler ces projets.

Conclusion

Ce dossier doit nous servir de guide. Il vise à tracer la ligne de conduite pour les années à venir et à dégager des priorités en termes de travaux. Il ne s'agit pas d'agir dans l'urgence, mais bien de prévoir ces infrastructures dans le temps : une première phase de travaux à court et moyen termes et le reste des travaux à horizon plus lointain, sachant que l'ouvrage le plus onéreux devrait être pris en compte par d'autres collectivités ou établissements publics.

Le Maire

Rénovation du caveau

Suite aux inondations du 25 juin 2016, le caveau situé sous la mairie a subi d'importants dégâts liés au mélange eau et boue, sur une hauteur de plus de 60 cm. Les locaux ont été fermés jusqu'au passage de l'expert de l'assurance (10 octobre 2016). Les activités manuelles (poterie et peinture) ont été suspendues jusqu'à présent. Pendant ce temps, les volumes concernés ainsi que le mobilier ont été nettoyés, déshumidifiés et désinfectés. La commune engage dès à présent les travaux de rénovation des locaux, qui se chiffrent à environ 10 000 euros.

Commémoration du 11 Novembre

Cette année encore, la cérémonie de commémoration du 11 Novembre qui s'est déroulée au monument aux morts, à l'issue de la messe célébrée en l'église Saint-

Vincent, a attiré de nombreux citoyens. Les personnes présentes ont pu assister à l'interprétation de *La Marseillaise* par les enfants de l'école élémentaire

de Soultzbach. Merci à eux ! La cérémonie s'est terminée dans l'émotion, avec *Le Chant des partisans*, puis un vin d'honneur a été servi à la salle communale.



Gym d'entretien séniors

Une activité « gym d'entretien séniors » animée par Stéphane BALDECK, coach sportif (www.stephanecoach.com), sera proposée à partir du jeudi 12 janvier 2017 de 10 h à 11 h à la salle communale de Soppe-le-Bas (5 euros la séance + cotisation annuelle de 18 euros).

Renseignements : CSC Créaliance – Tél. 03 89 82 43 12 – www.crealiance.org



Corps intercommunal des sapeurs-pompiers

Bilan de l'activité opérationnelle au 15 novembre 2016

Le nombre d'interventions assurées par vos sapeurs-pompiers est en augmentation par rapport à 2015. Une partie de cette croissance est due aux événements climatiques du 25 juin. La répartition des interventions se fait comme suit :

- 19 secours à personne ;
- 48 interventions diverses (31 inondations du 25 juin) ;
- 5 incendies et 6 accidents sur voie publique.

Sainte-Barbe

Qui ne connaît pas la Sainte-Barbe ? Pompiers comme non-initiés, tout le monde a déjà entendu parler de la Sainte-Barbe. Le 4 décembre, c'est la fête chez les pompiers. C'est un véritable temps fort de l'année, le moment où l'on se retrouve, pour partager un bon repas dans une ambiance de franche camaraderie.

Pourtant, qui connaît la légende de cette sainte ? Voici la vie de sainte Barbe.

Originaire d'Orient au milieu du III^e siècle, Barbara est la fille unique de Dios-

core. Elle est d'une grande beauté, elle reçoit beaucoup de demandes en mariage de puissants seigneurs, mais elle refuse de se marier. Son père l'enferme alors dans une tour d'un grand luxe, où elle vivra à l'écart des hommes. Pendant l'absence de son père, convoqué par l'Empereur, le Christ se révèle à elle. Elle se convertit au christianisme. La colère de son père sera terrible. Il brandit son épée et la poursuit dans la ville. Elle arrive à se cacher, mais un berger la dénonce. Il la saisit par les cheveux, la traîne jusqu'à la ville et l'enferme dans un donjon. Le lendemain, il la conduit devant le juge Marcién. Elle refuse d'abjurer la religion chrétienne. Le juge la condamne aux pires tortures sous le regard de son père. Refusant toujours d'abjurer, elle est décapitée par son père. Aussitôt, il est frappé par la foudre et réduit en poussière.

Ainsi, les patronages de sainte Barbe les plus connus furent ceux des mineurs, des canoniers et des pompiers. Elle fut surnommée « la Sainte du feu ».

Chez les Sapeurs-Pompiers du Soultzbach, sainte Barbe a été célébrée le samedi 26 novembre. Après l'office

religieux, une cérémonie protocolaire a permis de mettre à l'honneur plusieurs d'entre nous :

- les sergents Laure WEISS, Stéphane SCHMITT et Jean-François BELLICAM sont élevés au grade de sergent-chef ;
- les caporaux Anaïs HOFFSCHIR-HUG, Brian JENN et Maxime SCHMITT sont nommés au grade de caporal-chef ;
- le sapeur Arthur DUBOIS est promu au grade de sapeur de 1^{re} Classe.

Le sergent-chef Jean-François BELLICAM est également décoré pour 25 ans de service avec la médaille de vermeil.

L'insigne de chef de centre a également été remis à l'adjudant-chef Jérôme MULLER.

Après les allocutions et le verre de l'amitié, l'ensemble des hommes du feu s'est retrouvé autour du traditionnel banquet.

Il me reste encore à vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée tout au long de l'année et à vous souhaiter tous nos vœux de bonheur pour l'année à venir.

Le chef de corps
L'adjudant-chef
Jérôme MULLER

Conseil de fabrique

Une souscription pour l'avenir

Je participe, tu participes, il/elle participe... et tous ensemble nous avançons ! On connaît la capacité des Soppois, et plus généralement des habitants du valon du Soultzbach, à se mobiliser pour les causes qui leur tiennent à cœur. Gauche que, cette fois encore, ils s'engageront massivement en faveur de la défense de leur patrimoine. Les débuts sont prometteurs, puisque la souscription en faveur de la rénovation de l'église Saint-

Vincent lancée au mois d'octobre par le conseil de fabrique a déjà permis de collecter la somme de **5624,65 euros** (au 12 décembre 2016), dont un don de 500 euros de la mense curiale et un don de 264,65 euros de l'association Flore et Loisirs. Dix-huit dons de particuliers – de Soppe-le-Bas et d'ailleurs – allant de 30 à 2000 euros ont été enregistrés.

Retrouvez toutes les informations sur la souscription à l'adresse www.soppe-le-bas.fr/eglise. Le conseil de

fabrique remercie de tout cœur tous ceux qui se sont déjà associés à la mobilisation et tous ceux qui le feront encore, car la souscription continue ! Simplement, les donateurs qui souhaitent bénéficier d'un reçu fiscal au titre de l'année 2016 devront faire parvenir leur don à l'adresse suivante d'ici au 31 décembre 2016 : Paroisse Saint-Vincent, 32 rue Principale, 68780 Soppe-le-Bas. Le reçu fiscal, qui sera établi par la Trésorerie de Masevaux, leur parviendra en 2017.

« Rendez-vous du patrimoine soppois »

Le conseil de fabrique tient à remercier tous ceux qui ont contribué à la réussite du « Rendez-vous du patrimoine soppois » qui a eu lieu le 29 octobre dernier. La manifestation, organisée par le conseil de fabrique en collaboration avec la commune, était consacrée à l'histoire et aux secrets des bâtiments publics soppois. Les participants ont assisté à un exposé passionnant d'André DEYBER, entrecou-

pé d'une visite à l'église qui leur a notamment permis de découvrir, grâce aux explications détaillées de Laurent DRAXEL, le fonctionnement de l'orgue, avant d'obtenir une foule d'informations sur les projets de nouvelle école et de nouvelle mairie, grâce à la riche présentation de Richard MAZAJCZYK. Pour terminer l'après-midi, les participants ont pu déguster une « assiette du patrimoine », composée notamment de pain paysan, de

lard de jambon et de comté, proposée par Flore et Loisirs au prix de 5 euros – le bénéfice de l'opération, soit pas moins de 264,65 euros, a été reversé par l'association au profit de la souscription en faveur de la rénovation de l'église Saint-Vincent. Passion, savoir, convivialité : tous les ingrédients étaient réunis pour passer un bon moment en ce 29 octobre. Encore merci à tous de votre participation et de votre présence !



Chorale Sainte-Cécile

Vous aimez chanter et vous souhaitez partager votre passion avec un petit groupe dynamique ? Et si vous rejoigniez la chorale Sainte-Cécile de Soppe-le-Bas ? Présidée par Charlotte GASSER et accompagnée par l'organiste Lau-

rent DRAXEL, la chorale anime avec talent les messes dominicales et les autres célébrations qui rythment la vie de notre village. Dans les moments de joie comme dans les moments de peine, la chorale répond présent. Elle répète le mercredi soir,

à l'église, à 20 h. Intéressé(e) ? N'hésitez pas à vous adresser à Charlotte GASSER ou à tout autre membre de la chorale.

Contact : Charlotte GASSER, présidente, 06 77 66 90 47



Flore et Loisirs

Tradition rime aussi avec innovation

Cette année encore, Flore et Loisirs a rempli sa mission d'animation et d'embellissement du village sous la houlette de son nouveau président, Joseph WIOLAND, élu début 2016 pour succéder à Jean-Claude GLARDON, qui était à la tête de l'association depuis 2008. **Fleurissement, décorations et illuminations de fin d'année** : les membres de Flore et Loisirs ont de nouveau fait preuve d'un engagement sans faille pour le cadre de vie des Soppois. L'association a aussi organisé, au mois de septembre, son traditionnel **repas paella**, dont le succès ne se dément pas. Misant sur la qualité de ses fournisseurs habituels (Paella Aparicio pour la paella et la boucherie Edel de Cernay pour le repas « pâte en croûte »), Flore et Loisirs a proposé, pour la cinquième année consécutive, un rendez-vous alliant bonne chère et convivialité. Cette année, c'est le groupe de danse country Calamity Blue qui a assuré une ani-

mation très appréciée. L'association a aussi reconduit son jeu de roulette, doté de nombreux lots grâce à la générosité d'entreprises, de commerçants, d'artisans et d'artistes locaux : ABC Déco, AC Auto Contrôle, Alsabest Sàrl, Avant-Garde, B.M.S., Best of Santé Médical, Jean Bruckert, la boulangerie Burger, Druck Chemie, Ecklat Atelier Verre, Fleurs Grunenwald, Franck Bitsch Développement, L'Espace du pneu, La Forme au naturel, Lucky Plafond, Paella Aparicio et Super U. L'association, qui a aussi pu compter sur des dons ponctuels de particuliers, tient à remercier tous ceux qui lui ont apporté leur soutien au cours de l'année qui s'achève.

Flore et Loisirs a aussi ajouté une corde à son arc en 2016 en créant une **nouvelle section**, en plus des sections « peinture » et « poterie », dirigées respectivement par Michèle LUPORI et Michael BODI. La dernière, « **histoire et patrimoine** » (voir encadré), a été placée sous la responsa-

bilité de Sophie LICHTIN. À sa suite, l'association s'est mobilisée pour contribuer à la souscription en cours en faveur de l'église Saint-Vincent. Il est vrai que Flore et Loisirs a toujours eu à cœur de préserver et de valoriser le patrimoine soppois.

Le comité de Flore et Loisirs adresse ses plus vifs remerciements à tous ceux qui contribuent aux diverses activités de l'association et souhaite une bonne et heureuse année 2017 à l'ensemble des lecteurs du Flash 313.

Flore et Loisirs vous donne rendez-vous le **3 février 2017**, à 20 h, à la salle communale (salle de réunion) pour son **assemblée générale**.

Contact : Joseph WIOLAND, président, 03 89 26 91 59

